

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES À RÉALISER SUITE A UN DÉCÈS

À FAIRE SOUS 24 H

- CONSTATATION DU DÉCÈS PAR UN MÉDECIN
- OBTENTION DU CERTIFICAT DE DÉCÈS
- ÉTABLISSEMENT D'UN ACTE DE DÉCÈS
- DECLARATION DU DÉCÈS AUPRÈS DE LA MAIRIE DU LIEU DE DÉCÈS
- CHOIX D'UNE ENTREPRISE DE POMPES FUNÈBRES
- ORGANISATION DES OBSÈQUES

À FAIRE SOUS 7 JOURS

- DÉCLARATION DU DÉCÈS AUPRÈS DE LA CPAM
- DÉCLARATION DU DÉCÈS AUPRÈS DE LA MUTUELLE COMPLÉMENTAIRE, SI APPLICABLE
- DÉCLARATION DU DÉCÈS AUPRÈS DE L'EMPLOYEUR, SI APPLICABLE
- DÉCLARATION AUPRÈS DE PÔLE EMPLOI, SI APPLICABLE
- DÉCLARATION AUPRÈS DES CAISSES DE RETRAITE COMPLÉMENTAIRES, SI APPLICABLE
- DÉCLARATION DU DÉCÈS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES
- ALERTER LES LOCATAIRES DU DÉFUNT, SI APPLICABLE
- RÉSILIATION OU TRANSFERT DU CONTRAT DE BAIL DU DÉFUNT, SI APPLICABLE

À FAIRE SOUS 30 JOURS

- DÉCLARATION AUPRÈS DU CENTRE DES IMPÔTS COMPÉTENT
- DÉCLARATION AUPRÈS DE LA CAF, SI APPLICABLE
- CHOIX DU NOTAIRE ET DÉCLARATION SUCCESSORALE
- DÉCLARATION AUPRÈS DES COMPAGNIES D'ASSURANCE (ASSURANCE VIE, ASSURANCE HABITATION, ASSURANCE AUTOMOBILE...)
- SUSPENSION OU TRANSFERT DES CONTRATS AUPRÈS DES PRESTATAIRES DE SERVICE (EAU, ÉLECTRICITÉ, GAZ, INTERNET, PRESSE)
- CHANGEMENT DE CARTE GRISE DU VÉHICULE, SI APPLICABLE
- FORMALITÉS JURIDIQUES (IMPÔTS, GREFFE, URSSAF) EN CAS DE DÉFUNT AUTO-ENTREPRENEUR OU DIRIGEANT ASSOCIÉ UNIQUE

LISTE DES DOCUMENTS UTILES À LA RÉALISATION DES DÉMARCHES

- PIÈCE D'IDENTITÉ DU DÉFUNT
- LIVRET DE FAMILLE DU DÉFUNT
- CONTRAT DE MARIAGE DU DÉFUNT, SI APPLICABLE
- JUGEMENT DE DIVORCE DU DÉFUNT, SI APPLICABLE
- EXTRAITS D'ACTE DE NAISSANCE DU DEFUNT
- TESTAMENT DU DÉFUNT, SI APPLICABLE
- CARTE DE SÉJOUR, SI APPLICABLE
- CERTIFICAT MÉDICAL DE DÉCÈS
- ACTE DE DÉCÈS
- CERTIFICAT D'HÉRÉDITÉ
- ACTE DE NOTORIÉTÉ HÉRÉDITAIRE